



# **Bilan de durabilité des placements**

**4<sup>e</sup> trimestre 2021**

## Contexte

- Le Conseil de fondation de Prévoyance FinTec a approfondi en 2021 le thème des placements durables. Une analyse générale a été réalisée, avec le concours d’Ethos Services SA et de Responsible Impact Investing.
- En juin 2021, Prévoyance FinTec a chargé la société PPCmetrics AG à Zurich de procéder à un état des lieux de ses placements sous l'angle de la durabilité.
- À cet effet, les gestionnaires de fortune de Prévoyance FinTec ont été invités à compléter un questionnaire portant sur leurs propres efforts visant à la durabilité dans leurs mandats de gestion de fortune, ainsi que sur les efforts dans ce sens consentis dans leur entreprise.
- L'analyse visait à obtenir un aperçu agrégé des différentes formes de durabilité présentes dans le portefeuille de Prévoyance FinTec. Les niveaux suivants ont été analysés:
  - gestionnaires de fortune
  - placements de fortune respectivement produits utilisés
- Prévoyance FinTec poursuit dans ses placements une approche "core-satellite". En 2021, la fortune était allouée de la manière suivante:

– mandat de gestion passive (avec 10% de placements immobiliers en Suisse)	69%
– placements satellites	4%
– liquidités et placements immobiliers indirects	27%
- PPCmetrics AG a exclu les liquidités de son analyse.

## Durabilité des investissements: dimensions analysées



E

- **Changement climatique:** rejets de CO<sub>2</sub>, empreinte CO<sub>2</sub> des produits
- **Ressources:** eau, biodiversité, utilisation du sol, consommation de matériaux
- **Pollution:** émissions toxiques, déchets, matériaux d'emballage
- **Opportunités environnementales:** écoconstruction, énergies renouvelables



S

- **Capital humain:** égalité des chances, sécurité, conditions de travail
- **Engagements liés aux produits:** qualité et sécurité, sécurité des données
- **Groupes d'intérêt:** participation des clients, fournisseurs, etc.
- **Opportunités sociales:** accès à la communication, financement, santé



G

- **Gouvernance:** composition du conseil d'administration (diversité), séparation entre la conduite opérationnelle et le conseil d'administration (pas de double mandat), rétribution de la direction, comptabilité (absence de fraude)
- **Conduite:** code éthique, égalité de traitement, absence de corruption, transparence

Le questionnaire ESG développé par PPCmetrics AG à l'attention des gestionnaires de fortune couvrait les thèmes suivants: affiliations, durabilité des ressources, engagement, accent du portefeuille sur la durabilité, exclusions du portefeuille basées sur les valeurs et les normes, profil ESG du portefeuille (ODD<sup>1)</sup>), risques climatiques (bilan carbone), notations ESG.

## Résumé de l'analyse (1 / 3)

### Durabilité au **niveau des gestionnaires de fortune**

- Tous les gestionnaires de fortune de Prévoyance FinTec ont signé les principes pour l'investissement responsable (PRI), sauf une fondation de placement. Autrement dit, la fortune de Prévoyance FinTec est gérée à hauteur de 97.7% par un établissement s'engageant à promouvoir les placements durables.
- Les gestionnaires de fortune de Prévoyance FinTec ont indiqué au total plus de 20 autres affiliations dans le domaine du développement durable.
- Au total, 97.7% de la fortune de Prévoyance FinTec est gérée par des gestionnaires de fortune ayant leur propre département de recherche ESG.

## Résumé de l'analyse (2 / 3)

### Durabilité au **niveau des placements respectivement des produits utilisés**

#### 1. Engagement (dialogue responsable avec les entreprises) et exercice des droits de vote

- En dehors d'une société de placements immobiliers, tous les gestionnaires de fortune de Prévoyance FinTec font état de leur engagement au niveau organisationnel. 97.7% du patrimoine géré en bénéficient.
- Il est précisé à propos de 36.3% du patrimoine de Prévoyance FinTec que la fortune sous mandat est effectivement intégrée à un programme d'engagement.
- Les gestionnaires de fortune exercent leur droit de vote là où c'est pertinent et matériellement justifié.

#### 2. Critères négatifs (par ex. exclusion de certaines branches d'activité)

- Tous les gestionnaires de fortune de Prévoyance FinTec confirment l'absence de tout investissement à la date-butoir dans les titres de la liste de l'ASIR<sup>2)</sup>. Les entreprises figurant sur la liste de l'ASIR sont systématiquement exclues de 93.4% du patrimoine investi de Prévoyance FinTec.
- Certains gestionnaires de fortune de Prévoyance FinTec utilisent leur propre liste d'exclusions. Une gestionnaire de fortune a ajouté sept autres entreprises à la liste de l'ASIR. Une autre gestionnaire de fortune exclut systématiquement les pays faisant l'objet de sanctions économiques.

## Résumé de l'analyse (3 / 3)

### Durabilité au **niveau des placements respectivement des produits utilisés**

#### 3. Critères positifs (intégration dans l'analyse financière, approche du premier de classe, investissement à retombées environnementales)

- Il n'est que ponctuellement possible d'intégrer des critères de durabilité dans le processus de placement des produits passifs. Dans 86.4% de la fortune gérée activement, les critères ESG sont pris en compte dans le processus de placement.
- En outre, les critères ESG sont en place dans toute la chaîne de création de valeur et sur tout le cycle de vie de 90.8% des biens immobiliers gérés activement. De même, leur impact durable est mesuré à l'aide des objectifs de développement durable (ODD).
- Par ailleurs, le processus d'investissement de tous les produits immobiliers actifs de Prévoyance FinTec prend en compte les questions climatiques.
- Selon les gestionnaires de fortune, des calculs de l'empreinte carbone ont été effectués pour 93.4% de la fortune de Prévoyance FinTec.
- La conformité des mandats de gestion de fortune avec l'Accord de Paris sur le climat a été confirmée à hauteur de 20.5% de la fortune de Prévoyance FinTec (81.6% des produits immobiliers actifs).

## Bilan

- L'état des lieux montre que les placements de Prévoyance FinTec tiennent déjà compte de divers aspects de la durabilité.
- Sur la base des présents résultats, le Conseil de fondation a notamment défini les objectifs et mesures ci-après:
  - analyse régulière / état des lieux des placements sous l'angle de la durabilité, notamment en cas d'adaptation de la stratégie de placement;
  - en cas de nouveaux investissements, prise en compte des critères de durabilité dans la procédure de sélection des nouveaux véhicules de placement;
  - participation de Prévoyance FinTec au prochain [test de compatibilité climatique](#).